

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE**

**COMMUNE DE SAINT MARTIN DE CLELLES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 18 Octobre 2022

Le dix-huit octobre deux mille vingt-deux à dix-sept heures trente,
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme le Maire

Présents : M. ALBERELLI Bernard, Mme ARCAINA Katia, Mme BAVEUX Marianne, M. BRET Daniel, Mme CHOLAT Christine, Mme Françoise GROSS, M. GIRAUD Marc, M Jean-Jacques SIBILLE,
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Mme Frédérique MICAND -

1- OBJET : CHANTIER JEUNES

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la proposition de réaliser un « chantier jeunes » sur la commune de Saint Martin de Clelles du 24 au 26 octobre 2022, ce chantier sera composé de 4 jeunes, âgés de 16 à 18 ans encadrés.

Le chantier consiste à participer au programme d'aménagement de l'Espace Naturel Sensible (ENS du Serre de Peyraret) et d'entretien des espaces végétalisés du village.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- accepte la proposition et donne pouvoir à Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation du chantier ainsi que la demande de participation financière et la signature d'une convention auprès de la Communauté de Communes du Trièves dans le cadre du Contrat Territorial Jeunesse (CTJ) signé par la CDC Trièves avec le département.
- autorise la création de 4 postes d'agent technique pour accroissement saisonnier d'activité du 24 octobre au 26 octobre 2022.
- autorise la création en contrat à durée déterminée à temps non complet à hauteur de 17 heures 30 minutes hebdomadaires.
- la rémunération sera basée sur l'indice majoré 352 correspondant au salaire minimum dans la fonction publique (équivalent du S.M.I.C.).

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POU R	CONTRE	ABST .
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BAVEUX	Marianne			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			1		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	ABS				
SIBILLE	J-Jacques			1		
TOTAL				8	0	0

Fait et délibéré à St Martin de Clelles, le 18 octobre 2022
 Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire,
 Christine CHOLAT



C. Cholot